

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 29 août 2022

sur ses activités du 14 juin au 29 août 2022

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats font l'objet de documents séparés.

Sous la loupe

Exigence de respect de l'égalité salariale pour les mandataires de la Ville de Renens

En date du 6 septembre 2016, la Ville de Renens a signé la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public, à l'instar de 17 cantons et 128 autres communes.

Cette charte comporte cinq points:

1. sensibiliser à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) leurs collaboratrices et collaborateurs impliqués dans la fixation des rémunérations et l'évaluation des fonctions, mais aussi dans le recrutement, la formation et la promotion professionnelle;
2. réaliser, au sein de l'administration publique, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu;
3. encourager, au sein des entités proches des pouvoirs publics, une analyse régulière du respect de l'égalité salariale en recourant à un standard reconnu;
4. faire respecter, dans le cadre des marchés publics et/ou des subventions, l'égalité salariale en introduisant des mécanismes de contrôle;
5. informer sur les résultats concrets de cet engagement, notamment en participant au monitoring effectué par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Les points 1, 2 et 5 sont réalisés, alors que les points 3 et 4 étaient encore lacunaires. C'est pourquoi la Municipalité a décidé d'exiger de la part de tout mandataire de la Ville de Renens ayant au moins 20 employé.e.s de signer un document attestant qu'il respecte l'égalité salariale en son sein et qu'il ne travaille qu'avec des sous-traitant.e.s qui eux aussi respectent l'égalité salariale. Ce formulaire fera dorénavant partie de tout appel d'offres public, et sera demandé à tout organisme recevant des subventions de la part de la Ville de Renens.

Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Adjudication des travaux et signature du contrat de raccordement au chauffage à distance CADOUEST du **site scolaire du Léman**, suite à l'acceptation du préavis y relatif le 23 juin dernier;

- Pris acte du bilan de **la Fête des Voisins** du 20 mai dernier. Au total, 22 fêtes ont été organisées aux avenues de Florissant, du 24-Janvier et du 14-Avril, aux chemins de Bellevue, de Corjon, de Pralet, des Pallettes, aux rues de l'Avenir, des Lilas, de Verdeaux, du Caudray, du Levant, des Entrepôts et à la rue Neuve. Les retours écrits des organisatrices et organisateurs témoignent de leur engouement pour cette fête et soulignent les moments de convivialité, permettant de faire plus ample connaissance avec ses voisin.e.s et ainsi de créer de nouvelles relations;
- Adjudication du service de **restauration collective** des lieux d'accueil **parascolaire** renonais à l'entreprise Kidelis SA, suivant une procédure soumise à la législation sur les marchés publics. Les offres reçues ont été évaluées en fonction de critères qui, outre la qualification économique, prévoyaient également une pondération importante pour les qualifications techniques et les mesures en lien avec le développement durable;
- Versement au titre de **subvention** à la **Fedevaco** (Fédération vaudoise de Coopération) d'une contribution aux projets des Peace Brigades International (CHF 5'000.-), de la Centrale sanitaire suisse romande-CSSR (CHF 7'500.-), de Nouvelle Planète (CHF 7'500.-) et de Solidar (CHF 10'000.-), comme prévu au budget 2022;
- Poursuite des travaux de **contrôle des séparatifs** en vue de la mise à jour du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) par l'adjudication du secteur « Rue de la Paix-Airelles » à un bureau technique externe;
- Pris acte du bilan positif de la 12^e édition du projet « **Sur le chemin de l'école** » qui sensibilise à l'oralité de la langue française et prépare un groupe d'enfants allophones à leur entrée à l'école au mois d'août 2022. Cette année, 22 enfants de 15 nationalités ont pris part à la série de onze ateliers. En parallèle, le projet *ping : pong* a également été lancé pour offrir un soutien à tout parent et enfant qui en a besoin au moment du démarrage de la scolarité;
- Pris acte de l'organisation de la soirée de **préparation à la retraite** le 5 octobre 2022 à l'attention des Renanaises et Renonais âgés de 60 à 62 ans. Pour cette édition, ce sont 772 personnes, dont 374 Renanaises et 398 Renonais, qui seront invitées à participer à cette soirée permettant d'aborder toutes les interrogations concrètes en lien avec la retraite;
- Pris connaissance du programme varié de la **Saison culturelle de Renens 2022-23**. Sont annoncé.e.s: Panayotis Pascot – Simon Romang – Compagnie du Rossignol – The Postiche – Karim Slama – Lemanic Modern Ensemble & Lambert Wilson – Christelle Chollet – Nicolas Fraissinet – TRI i DVE & Michel Tirabosco – Joseph Gorgoni – Route Lyrique. Retrouvez toutes les modalités sur www.renens.ch/saison;
- Pris acte de l'abrogation des **amendes** pour les élèves de l'enseignement obligatoire rendant des ouvrages en retard, suite à la décision du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), dès le 1^{er} août 2022. Pour rappel, les élèves sont inscrit.e.s automatiquement à la **bibliothèque de Renens** et bénéficient d'office d'un compte personnel valide durant toute leur scolarité obligatoire. Les amendes ont été abrogées en faveur de toutes les usagères et tous les usagers jusqu'à 16 ans révolus;
- Pris acte du changement du système de gestion des autorisations de parquer (cartes à gratter et macarons) sur les différents parkings communaux privés comme publics dès le 1^{er} octobre 2022. Ce ne sera en effet plus la Police de l'Ouest lausannois (POL) qui se chargera d'établir les autorisations de parquer, celles-ci pourront être commandées dès le 15 septembre via l'application ou le site **ParkingPay**. Les personnes qui n'ont pas d'accès internet pourront s'adresser aux réceptions du Centre Technique Communal ou de l'Hôtel de Ville pour leur inscription dans le nouveau système;

- Lancement d'un **sondage** sur les besoins et les attentes de la population renanaise, des clubs et autres parties prenantes en matière **d'activités physiques**, de santé, de bien-être, mais également d'infrastructures sportives. Dans le courant du mois de septembre, un questionnaire sera envoyé par courrier à 3'000 habitantes et habitants renanais, avec la possibilité d'y répondre en ligne, par téléphone ou sur papier. Les actrices et acteurs de l'activité physique et du sport seront également rencontrés afin de dresser un état des lieux. Les conclusions de cette démarche permettront de définir la politique communale en matière d'activité physique;
- Le 20 septembre prochain, le voisinage de la **Maison du 1^{er}-Mai** sera invité à faire connaissance avec ce projet d'hébergement et d'accueil pour les femmes vivant dans l'itinérance, comprenant cinq chambres actuellement toutes occupées. Le lieu est financé par le Canton de Vaud et géré par l'association Caritas; le suivi est assuré par un groupe de pilotage composé des différents partenaires et de bénéficiaires.

Bon à savoir

- Il est encore temps de vous inscrire au cycle de conférences gratuites sur l'empreinte carbone, soit en présentiel, soit en en ligne. La rencontre **du 6 septembre** traitera de l'impact de la **mobilité**, la consommation énergétique sera discutée le **26 septembre**, tandis que la thématique du **numérique** sera présentée le **10 octobre**. Infos sur www.renens.ch;
- L'exposition itinérante « **Voix de femmes** » fait halte du 1^{er} au 16 septembre au square du 14-Juin. L'occasion de découvrir les portraits et parcours de dix femmes issues de la migration, photographiées par Sarah Carp et mises en mots par Nicole von Kaenel;
- La 29^e édition des **Journées européennes du patrimoine** se déroulera les 11 et 12 septembre sur le thème du « Temps libre, lieux d'art, de spectacle et de culture, lieux de sport et de détente ». La Salle de spectacles de Renens fait partie des bâtiments vaudois qui pourront être visités. Inscription obligatoire jusqu'au 7 septembre sur jep-vd-reservation.ch;
- **1020 Run**, courez-y ! le samedi **24 septembre** se tient le rendez-vous sportif populaire de Renens sur et autour du terrain de Verdeaux www.renens.ch/1020run;
- La Ville de Renens reconduit cette année son action « Au théâtre pour 5 francs ». Comme l'année passée, dix billets pour chaque représentation du **Théâtre Kléber-Méleau (TKM)** sont en vente à l'attention des habitant.e.s de Renens au prix très avantageux de CHF 5.- l'unité. L'achat se fait en ligne sur www.tkm.ch ou en appelant la réception du Théâtre au N° de téléphone 021 625 84 29 (ma-me-ve 13h-17h). Un justificatif de domicile est ensuite demandé à l'entrée. Infos détaillées sur www.renens.ch/tkm;
- Le **chemin des Côtes** a été fermé au trafic automobile au niveau du chemin du Chêne, laissant uniquement le passage aux piéton.ne.s et cyclistes. Le test de cet aménagement visant à offrir aux habitant.e.s du quartier un plus grand espace vert est prévu sur une durée de six mois. La démarche leur a été présentée le 17 août sur place. Si ce test est concluant, un préavis sera déposé au Conseil communal début 2023 afin d'acter la fermeture de la route et l'agrandissement du parc du Chêne attenant;

- Après deux reports dus à la pandémie, **Cap sur l'Ouest**, la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce revient le dimanche **25 septembre** ! www.capouest-lausannois.ch;
- L'astrophysicien et astronaute vaudois **Claude Nicollier** donnera une conférence à la Bibliothèque de Renens le mardi **4 octobre**. Réservez la date ! www.bibliotheque.renens.ch;
- Diverses activités sont prévues durant les vacances d'octobre au CRA (Centre de rencontre et d'animation), dont un programme familial (0-100 ans) intitulé « Automne chaleureux au CRA ». Toutes les infos sur www.renens.ch/cra.



Renens, entreprise formatrice

La Ville de Renens étant particulièrement attentive à la formation professionnelle, elle offre des places d'apprentissage dans cinq métiers distincts.

Plusieurs directions participent ainsi à la formation duale des apprenti.e.s, qui peuvent compter, chaque année, sur des collaboratrices et collaborateurs intéressés à s'investir pour la formation professionnelle, à accompagner, soutenir et transmettre leur savoir en endossant le rôle important de maître d'apprentissage et/ou de formatrice et formateur.

En été 2022, trois jeunes ont obtenu leur CFC. Il s'agit d'une agente en information documentaire, d'un employé de commerce et d'un médiamaticien. La Ville encourage également les formations en cours d'emploi. Ainsi, en juin 2022, une collaboratrice a brillamment obtenu son CFC d'assistante socio-éducative selon l'article 32.

La Municipalité félicite chaleureusement ces personnes pour leur réussite et leur souhaite plein succès pour leur avenir professionnel.

A la rentrée scolaire 2022-2023, dix apprenti.e.s poursuivent leur apprentissage au sein de la Ville de Renens et quatre autres débutent leur formation.

Ainsi, pour l'année scolaire 2022-2023, la Ville de Renens compte 14 apprenti.e.s:

Employé.e de commerce:	2
Agente information documentaire:	1
Horticulteur/trice-paysagiste:	3
Agent.e d'exploitation:	3
Assistant.e socio-éducatif/ve:	5

Par ailleurs, il est à mentionner que l'administration renanaise est aussi sensible aux parcours de formation particuliers, tels que les reconversions professionnelles ou les candidatures de jeunes en rupture d'apprentissage et recherchant un autre employeur en cours de formation. Le service des Ressources humaines est de ce fait fréquemment sollicité par les commissaires d'apprentissage cantonaux avec lesquels il collabore régulièrement.

Pour finir, il est à relever que la Ville de Renens accueille fréquemment des stagiaires dans le cadre de leur cursus de formation, à la suite de leurs études ou encore lors de stages probatoires.

LA MUNICIPALITÉ